



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

Service d'infrastructure de la défense
Service d'infrastructure de la défense Nord-Est
Sous-direction achats, exécution budgétaire et comptabilité
Bureau achats métiers
Pôle achats 2
Mail: sid-nord-est.ach.fct@def.gouv.fr

ADDITIF MODIFICATIF N°3

Objet : Réponses à des questions posées

Référence de la procédure : DAF_2026_000316
HAGUENAU (67) – Quartier Estienne – Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de l'opération de remise à niveau des infrastructures en vue de l'arrivée des matériels du programme SCORPION

Pièce jointe :

Le présent additif apporte la précision suivante à la question 1 de l'additif 1, à savoir :

➤ **Question n°1 :**

Concernant les réunions et déplacements, pouvez-vous préciser exactement la quantité de réunions et déplacements souhaités en présentiel pour chaque phase (en précisant si possible leur localisation : sur site, au BCO de Strasbourg ou au SID de Metz)

Réponse :

ARTICLE 2 du CCTP :

Partie technique 1 :

- La réunion de revue de programme se fera en présentiel à Metz.

Partie technique 3 :

- La présentation des résultats de la commission technique à l'ensemble de ses membres en phase candidature se fera en présentiel à Strasbourg.
- Le jury 1 aura lieu en présentiel à Metz. Prévoir une (1) journée.

Partie technique 4 :

- La présentation des résultats de la commission technique à l'ensemble de ses membres en phase offre se fera en présentiel à Strasbourg.
- Le jury 2 aura lieu en présentiel à Metz. Prévoir trois (3) journées.
- APS : La réunion de concertation en phase de mise au point se fera à Strasbourg.

Partie technique 5 :

- APD : La réunion de présentation APD entre le concepteur, le CSPS et le contrôleur technique se fera en présentiel à Strasbourg.

- PRO : La réunion de présentation PRO entre le concepteur, le CSPS et le contrôleur technique se fera en présentiel à Strasbourg.

Partie technique 6 :

- Les réunions de chantier hebdomadaires se feront en présentiel à Haguenau.
- Les COPIL trimestriels se feront en présentiel à Strasbourg.

Partie technique 7 :

- Les OPR et visites de contrôle se feront en présentiel à Haguenau.

ARTICLE 3 du CCTP :

- La réunion de démarrage de mission aura lieu à Metz.
- Les réunions de démarrage de chaque partie technique auront lieu à Strasbourg.
- Les 10 réunions supplémentaires en cas de besoin se feront pour moitié à Strasbourg et pour moitié à Haguenau.

➤ **Question n°2 :**

Concernant les réunions de chantier hebdomadaires, pouvez-vous confirmer que le MOA ou un représentant sera systématiquement présent, l'AMO ne pouvant se substituer à ce rôle ?

Réponse :

L'AMO titulaire du présent marché n'aura, en aucun cas, la délégation de maîtrise d'ouvrage. L'AMO ne se substituera jamais au maître d'ouvrage. Il aura un rôle de rapporteur, par le biais notamment de compte-rendu après chaque réunion de chantier. Il est demandé à l'AMO titulaire du présent marché d'assister à toutes les réunions, le maître de l'ouvrage ne pouvant pas assurer sa propre présence à toutes les réunions.

Le titulaire du présent marché sera les yeux, les oreilles et le conseiller du maître d'ouvrage, mais à aucun moment il ne prendra de décision à la place du maître d'ouvrage, ni même à la place du maître d'œuvre.

➤ **Question n°3 :**

Pouvez-vous confirmer qu'un AMO Environnement sera missionné sur l'ensemble l'opération, et préciser son périmètre ? Pourra-t-on compter sur son expertise quant au contexte réglementaire applicable sur la station de lavage notamment ?

Réponse :

Un AMO environnement sera missionné sur les phases d'études et de conception de l'opération pour une mission de conseils auprès du maître d'ouvrage. Cet AMO apportera son expertise sur les sujets ICPE 2930 et IOTA.

Néanmoins, il est attendu que le titulaire du présent marché d'AMO global ait la capacité d'être totalement autonome sur tous les sujets liés à l'aire de lavage, notamment son cadre réglementaire.

La date limite de réception des offres reste inchangé.

Pour le directeur du SID Nord-Est et par délégation,
l'attachée d'administration de l'Etat Mathilde REMY
Cheffe du bureau achats métiers